

ÉDITO



L'été fut long et chaud. Il a même empiété cette année sur le printemps et l'automne. Une période particulièrement sèche et venteuse, une des plus longues que nous ayons connue durant ces cinquante dernières années.

Qui peut encore croire que le réchauffement de l'atmosphère est une vue de l'esprit de scientifiques en mal de réputation ? En écrivant ces lignes, je pense à nos compatriotes des Iles St Barthélémy et St Martin qui ont tout perdu en quelques heures sous les coups de boutoir d'un cyclone hors norme que de mémoire d'antillais on n'avait jamais vu sévir avec autant de force ?

Face à ce cataclysme la solidarité nationale et internationale s'active et nous devons prendre toute notre place dans cette chaîne de solidarité en direction de nos compatriotes. A cet effet, nous avons disposé à l'accueil en mairie une urne pour recevoir vos dons...

L'été fut aussi particulièrement chargé en incivilités, en infractions nombreuses aux réglementations, en relations tendues entre voisins. Cela s'est traduit concrètement par des aboiements durables et répétés de chiens dans plusieurs quartiers de la commune, « la vitesse excessive », les dépôts sauvages d'ordures, le bruit sous toutes ses formes, les dégradations et les effractions dans les bâtiments publics... La liste est longue et non exhaustive de ce qui trouble nos concitoyens sur une commune périurbaine de moins de 3500 habitants dont on dit qu'elle « est tranquille et agréable. »

Je remercie ici vivement l'action de Loïc Lanoë, notre policier municipal avec lequel nous avons répondu du mieux que nous pouvions à ces défis « du bien vivre ensemble ». Certes, Saint Julien les Rosiers n'est pas la seule commune atteinte par ces phénomènes d'irrespect et d'individualisme égoïste sur soi-même. Car c'est notre société toute entière qui est malade de ce laisser-aller et de ce je m'enfoutisme.

L'image désastreuse de certains de nos politiciens ne doit pas être un blanc seing pour excuser la nôtre. Nos valeurs doivent transcender les pouvoirs éphémères et dérisoires. C'est tout le sens d'un idéal politique pour l'émergence d'un monde plus fraternel au

RENTREE SCOLAIRE 2017

Beaucoup de changement

Température agréable ce lundi 4 septembre pour cette rentrée des classes un peu particulière, car elle voyait le retour à la semaine des 4 jours fortement plébiscitée par les parents (près de 95 % favorables).



Cette grande communauté éducative accueille cette année **219 élèves dont 41 CP** un peu intimidés de se retrouver dans la grande école mais ainsi va la vie dans laquelle les rites de passage scolaires sont importants car ils ponctuent l'enfance et permettent graduellement une plus grande autonomie et une meilleure confiance en soi.

C'était le sens du discours de M. le Maire, qui s'est attaché à présenter les représentants de tous les services périscolaires qui concourent aussi à l'épanouissement de l'élève.

Puis ce fut le tour de M. Amato le directeur de l'école, qui a présenté son équipe

enseignante (dont la stabilité ces dernières années est remarquable) en prenant soin également de remercier les services municipaux, en particulier les services techniques pour l'aménagement des bureaux, notamment celui de la 9^e classe.

Sur cette dernière, l'incertitude planait au moment de la rentrée mais dès le mardi soir la bonne nouvelle arrivait : nous la récupérons enfin !

On se souviendra de cette rentrée comme le retour à la sagesse pour les 4 jours et la prise en compte de l'augmentation de notre effectif pour l'octroi de la 9^e classe. →

profit des générations à venir, que nous devons privilégier.

Cette transition est toute trouvée pour évoquer la rentrée scolaire et les 349 enfants, (un record) maternelle et primaire confondus qui se pressaient avec leurs parents ce lundi 4 septembre dans les enceintes des deux écoles. C'est toujours avec beaucoup d'émotion que je souhaite la bienvenue à tous ces petits julirosiens heureux de retrouver leurs copains, très concentrés et résolus à traverser cette année scolaire avec le maximum d'application.

C'est toujours un plaisir que de partager ce moment avec les parents, le corps enseignant et l'ensemble des services extrascolaires.

Nous nous rappellerons de cette rentrée 2017 car elle voit le retour des 4 jours et consacre aussi notre mobilisation sans faille pour combattre les mauvais choix qui avaient été faits il y a 4 ans contre l'intérêt de nos enfants.

Elle acte également le retour de la 9ème classe en élémentaire qui permettra d'alléger les autres et ainsi de donner de meilleures chances aux élèves pour apprendre. Je veux ici remercier vivement l'action volontariste de Monsieur AMATO avec lequel nous travaillons en étroite partenariat et en totale confiance pour la réussite de tous les élèves de notre petite République.

Mais cette rentrée est aussi la nôtre à différents niveaux de contraintes. Traditionnellement septembre signe la reprise de la vie associative.

Je l'espère dense, éclectique et particulièrement fréquentée par les julirosiens dans le panel des activités qui leur sont proposées. Mes encouragements sincères vont à celles et ceux qui, tout au long de l'année l'animent et la font perdurer.

Mais la rentrée est aussi politique. Soyez persuadés que nous faisons notre maximum au sein d'Alès Agglomération pour animer les commissions et défendre notre manière de voir.

Mais la rentrée sera aussi sociale car les réformes du gouvernement vont toutes dans le même sens : alléger le pouvoir d'achat des Français dans leur grande majorité et augmenter dans le même temps celui des plus fortunés.

Dans le vocabulaire du président MACRON cela s'appelle une juste répartition des efforts de chacun !

C'est aussi la rentrée pour l'écho municipal qui saura je l'espère, éveiller votre curiosité et vous apporter toutes les informations qui concernent notre village dans son environnement communautaire.

Bonne lecture et bonne rentrée à vous tous.

Serge Bord, Maire



Accueil des élèves accompagnés de leurs parents par Serge Bord, Maire et Lionel Amato, Directeur

ÉCOLE PRIMAIRE

Les classes sont modifiées de la façon suivante :

Nadège Baldit (CP)21 élèves
 Marina Collomb (CP)20 élèves
 Géraldine Ribot (CM2)22 élèves
 Magali Normand (CE1/CE2)24 élèves
(CE1 : 8 - CE2 : 18)
 Lionel AMATO (CE2)28 élèves
 Sandrine PERRIER (CM1)26 élèves
 BOYER Magali et M^{me} MAALLOU (CM1)26 élèves
 Marie-Eve AUBAGUE (CM2) ..24 élèves
 Olivier BOSSIER (CE1)28 élèves
 AVS : 2 élèves

L'ÉCOLE MATERNELLE est également en augmentation d'effectif avec 130 élèves répartis de la manière suivante :

Christine COUTAUD30 élèves
Petite section : 22 élèves
Très petite section : 8 élèves
 Stéphanie GUEYDAN :24 élèves
Petite section : 8 élèves
Moyenne Section : 16 élèves
 Aurélie PANTEL25 élèves
Moyenne section : 9 élèves
Grande section : 16 élèves
 Marie-Ange BERGOGNE :26 élèves
Moyenne section : 10 élèves
Grande section : 16 élèves
 Chloé BONO :25 élèves
Moyenne section : 9 élèves
Grande section : 16 élèves
 AVS :2 élèves



Une partie de l'équipe enseignante

**Soit un total de 349 élèves dans nos deux écoles
 Émile BEDOS et Pierre PERRET.**

SOMMAIRE

Édito	p. 1-2	Vie associative	p. 16-18
Rentrée scolaire	p. 1-2	Loïc Lanoë, policier municipal.....	p. 19
Travaux - PLU.....	p. 3-6	Les Délibés	p. 20
Infos communales	p. 7	Culture	p. 21-23
Vie communale	p. 8-10	Manifestations communales, lotos	p. 24
CCAS.....	p. 11	Vœux du Maire.....	p. 24
Vie communale	p. 12-15		

Travaux divers exécutés au sein de notre commune

L'été rime avec congés, mais est aussi propice à la réalisation de nombreux travaux au sein des écoles élémentaire et maternelle : peinture, mises aux normes handicapé de certains sanitaires, création d'étagères, montage des bureaux destinés à équiper la 9^e classe, mise en place du tableau blanc interactif, nettoyage des bureaux et des chaises par le personnel entretien, prise en compte de tous les petits travaux demandés par les enseignants.

Les membres du personnel prenant leurs congés en alternance pour maintenir des équipes performantes, de nombreux travaux ont vu le jour :

- **débroussaillage de chemins et zones sensibles,**
- **curages de fossés collecteurs d'eau pluviale,**
- **mise en place de buses,**
- **autres travaux divers, tel que l'arrosage et l'entretien des espaces verts, la gestion de la piscine...**

De même le personnel a été là, pour la mise à disposition de la scène, des chaises, pour faciliter les activités des associations, matériel qui lui aussi a été nettoyé pour être utilisable dans les meilleures conditions.

Toute une liste de travaux, qui serait longue si on l'énumérait entièrement.



Nettoyage des trottoirs du CD 904

Des interventions réalisées par les employés voirie, le personnel d'entretien et les jeunes recrutés en emploi saisonnier. Merci à eux.



Réfection des murs : ruisseau de Caussonille



Implantation d'un espace vert à côté de la borne de recharge



Mise en place de la clôture est du stade



Décapage du bassin près de l'école



Sécurisation de la voirie : chemins de la caserne et d'Arbousse

LE CURAGE DU RÉSEAU PLUVIAL : UNE NÉCESSITÉ SALUTAIRE

Dans le cadre du contrat que la commune a signé avec VEOLIA, les agents de l'entreprise se sont employés à faire le tour du réseau pluvial avec leur camion hydro cureur afin de déboucher les buses obstruées par la terre et les graviers.

Un geste salutaire et rassurant dans la perspective de prochaines précipitations car le bon entretien du réseau pluvial conditionne souvent le bon écoulement de l'eau.

Un grand merci aux agents de VEOLIA qui se sont montrés à l'écoute et très disponibles dans l'exercice de leur mission.



Désobstruction des buses pluviales



AGRANDISSEMENT MAIRIE

Nous avons la chance de vivre dans une commune qui conserve encore son échelle humaine, les caractères d'un village tranquille de la banlieue alésienne, mais il faut le reconnaître elle se développe avec chaque année de nouvelles constructions entraînant un accroissement de la population proche de 3500 habitants.

C'est pour cela qu'en tant qu'élus nous avons à répondre rapidement à la nécessité d'offrir à la population des services administratifs dignes de cette évolution, sans nécessairement recruter de nouveaux employés mais bien en donnant aux services actuels les moyens de fonctionnement avec plus d'aisance dans les locaux mieux aménagés et capables de recevoir les julirosiens dans les meilleures conditions, des espaces agréables pour travailler et échanger en toute confidentialité.

Alors construire une nouvelle mairie, ou pousser les murs et récupérer les espaces délaissés de la mairie actuelle ???

C'est la deuxième solution qui a été validée par notre conseil municipal, avec le souci de faire un investissement maîtrisé à l'échelle de la commune et de la conjoncture actuelle avec l'obtention de subventions minorant le coût de ce projet d'un montant de 84 000 €. Chantier suivi par un cabinet d'architecte.

À la fin de l'année, les travaux devraient être bien avancés, les anciens bureaux réaménagés, redistribués et les nouveaux, prêts à être investis. Une cure de rajeunissement nécessaire pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses de nos concitoyens dans des conditions plus agréables pour tous.



Agrandissement mairie : intérieur/extérieur



Ouverture d'une fenêtre supplémentaire façade ouest

TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIFS

Les travaux de mise en œuvre du réseau d'assainissement collectif sur Arbousse sont presque terminés.

Les canalisations sont quasiment terminées et la pose des deux postes de refoulement des eaux usées devrait intervenir dans le mois qui vient. Rappelons que cette opé-

ration était indispensable afin de pouvoir assurer un développement (même très modéré) de ce quartier puisque la protection de la ressource en eau potable de la Gaillarde interdisait toute construction en assainissement autonome (fosse septique). Cet équipement était donc indispensable. Il faut noter que rien n'aurait été possible

sans la construction par l'ex-communauté du pays grand combien d'une station d'épuration pour Laval-Pradel et sans l'autorisation accordée (moyennant finances pour le fonctionnement) à nous raccorder sur cet ouvrage.

Mise en service du réseau et raccordement possible avant fin 2017 !



Les Gayettes et Lariasse : futurs chantiers d'assainissement

TERRAIN MULTISPORT, C'EST POUR BIENTÔT !

Nous l'avions évoqué en tant que projet, il va rapidement sortir de terre pour le plus grand plaisir de nos jeunes adultes et adolescents en particulier.

Situé entre la mairie et les terrains de boules, à proximité du terrain de foot et des cours de tennis, **il va venir compléter les équipements sportifs à destination de notre population**, des écoles et des associations. On pourra y faire de multiples sports et par tous les temps puisqu'il sera en gazon synthétique !

Un éclairage permettra d'en profiter même lorsque les journées seront courtes (sur de horaires raisonnables). L'appel d'offre et en cours et les entreprises devraient être choisies par la commission mixte travaux/petite enfance avant la fin du mois de novembre. **La réalisation pourra alors démarrer pour une mise en service avant le printemps 2018 !**

Les plus jeunes ne sont pas oubliés puisqu'**une aire de jeux de 200 m² également en gazon synthétique sera construite à coté de cet équipement** afin que tous les membres de la famille puissent trouver leur bonheur lors des balades dominicales. Vive le printemps 2018 !

Cet investissement de 120 000€ TTC est subventionné à hauteur de 22 700€ par le Conseil départemental du Gard, 5 000€ par le sénateur Sutour, 5 000€ par l'État, le reste de l'opération étant financée par la commune.

Recrutement d'un responsable des services techniques

Au vu de l'évolution de notre commune, dont la population avoisine les 3500 habitants et de l'évolution réglementaire des compétences que nous exerçons, nous avons entrepris, depuis le 1^{er} janvier 2017, des démarches pour recruter un responsable des services techniques.

Suite à des nombreuses entrevues, nous avons pu apprécier la candidature de M. Phillibert Jean-Marc qui a été retenue pour cette responsabilité au sein de notre collectivité.

En poste en tant que responsable des services techniques et des bâtiments au sein de la communauté de communes, « CAPCIR Haut Confluent », **il prendra ses fonctions à Saint Julien les Rosiers le 20 octobre 2017.**

Avec une expérience similaire depuis le début de sa carrière, M. Phillibert aura, en outre, la charge de mettre en œuvre les projets et travaux dans les domaines de la voirie, des réseaux, des bâtiments et des espaces verts. Nous lui souhaitons la bienvenue sur la commune et une bonne prise de fonction dans ce nouveau poste.

INAUGURATION CHEMINEMENT DOUX AVENUE DES MIMOSAS

C'est par une très belle matinée que les riverains et les personnalités locales ont inauguré le cheminement doux de l'avenue des Mimosas. Une réalisation tout à fait nécessaire pour la sécurité des personnes qui empruntent cette voie au vu de la densité des véhicules qui y circulent.



Tour à tour, Serge bord, le Maire, Olivier Poudevigne, son Adjoint et Jacky Valy, le Conseiller Départemental, ont pris la parole pour souligner l'importance de ces réalisations pour le « mieux vivre des Julirosiens ».

Rappelons que c'est l'entreprise Jouvert qui a réalisé les travaux. Les agents des Services techniques ont ajouté leur partition avec la mise en place de structures supports pour les végétaux, la pose d'un banc et l'aménagement de bacs à fleurs.

Enfin, sur le plan financier c'est le Conseil Départemental, par l'intermédiaire de Jacky Valy, qui a permis à ce projet de se réaliser à travers la subvention « amendes de police » d'un montant de 14.000 € pour un coût total des travaux de 30.000 €.

Un grand merci à tous les acteurs de ce projet.

PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Nous avons envoyé, le 2 juin dernier, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) accompagné de divers documents explicites, pour avis à la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Le PADD, débattu en conseil municipal le 23 mars 2017, fixe les grandes orientations générales de la commune notamment en matière de consommation de l'espace, de production de logement social, de démographie (consultable sur le site internet de la commune rubrique téléchargement onglet urbanisme ou en mairie).

La DREAL nous a répondu le 17 juillet, et nous a dispensé de faire une évaluation environnementale (examen détaillé de l'impact sur l'environnement du projet d'urbanisme de la commune) au vu des orientations d'aménagement de la commune qui ont peu d'impact sur les zones écologiques et paysagères de la commune.

Le projet de PLU est dans sa phase finale.

Il reste encore des ajustements à préciser avec les services de l'État et du Département (pluvial, accès routier,...).

Le projet de PLU sera présenté lors d'une réunion publique avant la fin de l'année, ensuite le conseil municipal devra se prononcer pour valider ce projet d'urbanisme qui sera soumis à une enquête publique.

Antenne ORANGE au Carabiol

En vue d'améliorer la couverture du réseau mobile, la société ORANGE a sollicité la commune pour créer un relais de téléphonie mobile ORANGE sur le site du Carabiol.

Ce projet comprend :

→ l'installation d'un pylône monotube d'une hauteur de trente mètres destiné à recevoir trois antennes

→ une zone technique installée au pied du pylône, entourée d'une clôture de 2 m ;

→ La création d'un chemin d'accès.

L'emprise de cette installation serait d'environ 21 m².

Pour cette occupation de terrain ORANGE versera à la commune un loyer annuel de 3500€ pendant une durée de 12 ans.

Une mesure des champs électromagnétiques peut être réalisée en application du Décret 2013-1162 du 16 décembre 2013 relatif au dispositif de surveillance et de mesure des ondes électromagnétiques.

L'Agence Nationale Fréquences (AnFr) est chargée du contrôle de l'exposition du public aux champs électromagnétiques.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, un nouveau dispositif de surveillance et de mesure de l'exposition du public aux ondes électromagnétiques est en vigueur, toute personne

qui le souhaite peut faire réaliser gratuitement une mesure en adressant à l'AnFr un formulaire disponible sur le site service-public.fr (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/r35088>) après l'avoir fait signer par l'une des personnes morales habilitées (collectivités territoriales, Ars, préfets, Anses, associations agréées de protection de l'environnement, associations agréées d'usagers du système de santé, et fédérations d'associations familiales mentionnées à l'article L.211-2 du code de l'action sociale et des familles).

Les personnes morales habilitées peuvent quant à elles demander directement à l'AnFr toute mesure de champ qui leur semble nécessaire.

L'AnFr instruit la demande et dépêche un laboratoire accrédité indépendant pour effectuer la mesure.

Les résultats des mesures sont ensuite rendus publics par l'AnFr sur le site : www.cartoradio.fr.

Les maires sont informés par l'AnFr des résultats de toute mesure réalisée sur le territoire de leur commune, quel qu'en soit le demandeur, au moyen d'une fiche de synthèse.

■ URBANISME

Changement d'horaires

Le service urbanisme animé par

Myène Agniel est ouvert :

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

sauf les lundis après-midi

et jeudis après-midi

M^{me} Agniel ne reçoit pas le public.

■ Alerte citoyens



Un simple SMS et vous êtes informés d'une coupure d'eau ou d'électricité, des fermetures des services,

des travaux de voirie, des inondations, des réunions publiques de la commune.

Autant d'événements pour lesquels vous souhaitez être informés et pourtant vous êtes à peine une centaine à être inscrits. (123).

Depuis la mise en place de ce dispositif en 2016, 20 alertes SMS ont été envoyées dont 4 pour annoncer des coupures d'eau, 10 pour annoncer la fermeture de certains services (cantine, école,...), 5 pour annoncer des intempéries, 1 pour annoncer la reconnaissance en catastrophe naturelle sécheresse de la commune.

Alors n'hésitez pas à vous inscrire sur : <https://saintjulienlesrosiers.alertecitoyens.com/>

FISCALITÉ

Réforme de la taxe d'habitation : qui va payer, qui sera exonéré ?

Le ministre des Comptes publics, Gérard Darmanin, a précisé les seuils d'exonération pour la taxe d'habitation que 80 % des Français n'auront plus à payer d'ici trois ans.

Les seuils :

- 27 000 € pour une personne seule,
- 43 000 € pour un couple sans enfant
- 49 000 € avec un enfant,

Tels sont les revenus fiscaux de référence qu'il faut retenir pour savoir si l'on est admissible à l'exonération de la taxe d'habitation. Les populations concernées devraient bénéficier d'une baisse annuelle du tiers de leur taxe jusqu'à extinction complète en 2020. Ainsi, pour une personne célibataire, le plafond pour être exonéré correspond à un revenu annuel réel de 30 000 €.

Pour un couple avec un enfant, il est d'environ 54 000 € (avant abattement ou autre déduction des impôts). Il faudra ensuite rajouter 6 000 € au revenu fiscal de référence pour chaque enfant supplémentaire.

TAXE D'HABITATION

Les abattements prévus sur la part Alès Agglo

Sur le territoire d'Alès Agglomération, il existe 46 régimes d'abattements différents qui s'appliquent sur les 73 communes.

Afin d'établir l'égalité fiscale des contribuables communautaires, le conseil de l'Agglomération d'Alès a décidé d'instaurer des abattements sur la taxe d'habitation comme suit :

- Abattement de 10 % pour les 2 premières personnes à charge
- Abattement de 15 % à partir de la troisième personne à charge
- Abattement de 10 % pour les personnes handicapées ou invalides

Sachant qu'en 2018, après réforme de la TH, 80 % des contribuables bénéficieront d'une diminution de 33 % du montant TH chaque année.

RECENSEMENT DE JANVIER FÉVRIER 2018

Recrutement d'agents recenseurs

Comme en 2013, un recensement de la population aura lieu sur la commune du 18 janvier au 17 février 2018.

Ce recensement porte sur l'ensemble des logements de la commune, les réponses sont très importantes pour la gestion et l'avenir de la commune. Rappelons qu'elles sont confidentielles.

Pour mener à bien cette campagne, la collectivité va recruter 7 agents recenseurs sous la coordination de notre policier municipal Loïc Lanoë.

Après avoir reçu une formation (deux séances organisées par la mairie sous le contrôle de l'INSEE), la mission des agents recenseurs consistera à rencontrer les habitants d'un quartier de la commune (chacun aura environ 250 habitations) en distribuant

et collectant les questionnaires complétés par les habitants. Il disposera d'une carte tricolore avec photographie signée par le maire, lequel officialisera sa fonction pour une durée donnée. Sa rémunération se fera sur la base du nombre d'imprimés dument remplis qu'il aura collectés. **Une remarque importante, la réponse aux questionnaires peut se faire en ligne.**

Afin de faciliter la collecte, les agents recruteurs doivent impérativement disposer du permis de conduire et d'un véhicule.

Si vous êtes intéressé(e), pour effectuer cette mission, faites-nous parvenir rapidement un CV et une lettre de motivation à l'attention de M. le Maire.

PLIE

(Plan Local d'Insertion pour l'Emploi)

Le PLIE s'est installé à la mairie des Mages, au 1^{er} étage.

Cette décision répond à un souci de mutualisation car le plan d'insertion par l'activité économique permet à des personnes très éloignées de l'emploi de reprendre pied avec le monde du travail.

À plusieurs reprises, nous avons été amenés à proposer cette solution à certains de nos administrés avec toujours une réelle satisfaction dans les résultats.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Un rendez-vous annuel

C'est un véritable moment de partage entre élus de la commune et nouveaux arrivants.

M. le Maire, Serge Bord évoque l'histoire du village, les différentes commodités et loisirs qui s'offrent à vous dans notre village, afin que ces nouveaux venus sachent et découvrent que Saint Julien les Rosiers

est un village où il fait bon vivre. Comme le veut la tradition, un verre de l'amitié clôturera cette soirée de rencontres.

Alors, n'oubliez pas, pour les nouveaux arrivants, rendez-vous le 20 octobre, 18h30, salle polyvalente, derrière les écoles !

La Mission Locale reprend sur notre commune



La Mission Locale Jeunes va tenir cette année une permanence Mairie un jeudi sur deux dans la salle bois de 10h30 à 12h.

C'est M^{me} Alizé VICENTE qui aura le plaisir de vous accueillir, n'hésitez pas à venir la rencontrer pour une question de formation, d'emploi, de santé, d'hébergement.

Rappelons que la Mission Locale des Jeunes s'occupe des jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire avec ou sans diplôme, tél. 04 66 56 71 73.

DÉLIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2017, un nouveau dispositif de sécurisation des titres d'identité (CNI) a été mis en place par l'État. Seules les communes d'Alès, Vézénobres, La Grand'Combe, Anduze sont habilitées à délivrer les CNI et, disposent du matériel nécessaire pour l'enregistrement sécurisé des titres.

Les imprimés nécessaires sont toujours à votre disposition à l'accueil de la Mairie et le personnel reste à votre écoute pour vous aider à remplir les demandes de titre d'identité.

Il est préférable de prendre rendez-vous avec les communes concernées pour l'enregistrement des demandes au vu du nombre de dossiers qu'elles doivent désormais traiter.

Une pré demande facilite les délais de traitement et peut être enregistrée en ligne sur :

<https://ants.gouv.fr/moncompte/s-inscrire>

Les titres d'identité et les passeports sont délivrés dans un délai maximum de 10 jours après l'enregistrement de votre demande (avec toutes les pièces demandées valides).

ALÈS : 04 66 56 10 62 - ANDUZE : 04 66 61 80 08

LA GRAND'COMBE : 04 66 54 68 68 - VÉZENOBRES : 04 66 83 51 26



CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

À partir du 1^{er} novembre 2017, les services d'immatriculation des véhicules au sein des préfectures et des sous-préfectures seront fermés. Celles-ci ne délivreront plus de cartes grises et cesseront de recevoir les usagers.

M. le Sous-préfet vient de nous informer que les dossiers papier ne seront plus traités par les services de la préfecture.

Comme pour les permis de conduire, toutes les démarches concernant les certificats d'immatriculation se feront désormais en télé-procédure sur les sites :

www.gard.gouv.fr
et ants.gouv.fr

Depuis 2009 déjà, la gestion et l'enregistrement du titre de carte grise peut également être prise en charge par des professionnels de l'automobile habilités par le Ministère de l'Intérieur.

La procédure classique papier ne sera plus valable à partir du 1^{er} octobre 2017, (nos agents d'accueil mairie restent à votre écoute pour vous aider dans les démarches à accomplir).



La circulaire de 10 mai 2017, en application de la loi de modernisation de la justice, a transféré l'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité (PACS), à partir du 1^{er} novembre 2017, aux officiers d'état civil des communes. Désormais, la procédure d'enregistrement des PACS sera effectuée en mairie.

G.E.M.A.P.I.,
la Gestion de l'Eau,
du Milieu Aquatique et la
Prévention des
Inondations :
un nouvel impôt !

Au 1^{er} janvier 2018, les dépenses liées à l'entretien des cours d'eau, digues et barrages seront assumées par les agglos sans transfert de recettes de la part de l'état qui en avait la charge jusqu'à présent.

En fait, il s'agit de mettre en place une nouvelle taxe intercommunale afin de pallier au désengagement de l'État envers les agglomérations et les établissements publics de coopérations intercommunales.

En ce qui concerne Alès Agglomération, ce n'est pas moins de 1300000€ que nous devons ponctionner auprès des contribuables : environ 400000€ auprès des entreprises, et 900000€ auprès des ménages assujettis aux taxes locales, puisque c'est sur la valeur locative communautaire que sera calculée cette taxe.

Il est aujourd'hui impossible de donner un chiffre précis par habitation, mais sachez que plus votre valeur locative communautaire est élevée, plus votre contribution sera élevée.

Il est bon de préciser que ce prélèvement ne correspond pas à des dépenses nouvelles, mais plus simplement que l'État assume de moins en moins ses responsabilités régaliennes et, qu'en plus des baisses drastiques des dotations budgétaires, le gouvernement poursuit son travail de sape envers les collectivités territoriales et, au-delà, envers les contribuables.

Médiatiquement, on a beau jeu de dire que l'on va exonérer de taxe d'habitation 80% de celles et ceux qui la payent, quand, parallèlement, et ceci dans la plus grande discrétion, on asphyxie les communes et on demande aux élus locaux de créer de nouveaux impôts !

La manœuvre est grossière, mais elle correspond à une volonté affichée depuis longtemps : voir disparaître nos communes du paysage politique.

Au-delà, on sait très bien que cette démarche n'est qu'un prétexte pour viser le modèle démocratique français.

Soyons vigilants, la G.E.M.A.P.I. n'est en fait qu'une étape supplémentaire dans ce processus.

LUNDI 11 SEPTEMBRE : Incendie à St Julien

Lundi 11 septembre, 14h, sur la propriété de M^{me} Jolivet, une disqueuse actionnée par un agent de l'entreprise INEO, met le feu à l'herbe et aux broussailles.

Malgré la rapidité de réaction de l'agent, le feu se propage à grande vitesse, attisé par un vent soutenu.

Notre policier municipal arrivé promptement sur les lieux, utilise son extincteur, instrument un peu dérisoire face à l'ampleur du brasier.

Le feu est vite proche des maisons du SERRE et lèche même à certains endroits les habitations. Il se dirige ensuite vers le BLACOU.

Entretiens les pompiers sont arrivés et interviennent en nombre (50) au moyen de 5 ou 6 camions.

Leur professionnalisme et leur promptitude évitent des dommages aux habitations.

À 15h30, il est circonscrit et ne progresse plus. On déplore finalement un compteur électrique brûlé, une fosse septique



endommagée, un abri de jardin calciné et surtout beaucoup d'angoisse et le sentiment

partagé que l'on n'est pas passé loin de la catastrophe.



DÉBROUSSAILLAGE

Une nécessité et un devoir !

ARRÊTÉ SÈCHERESSE

L'État a reconnu notre commune en catastrophe naturelle sécheresse pour l'année 2016, très précisément, du 1^{er} juillet au 30 septembre.

Cela signifie que les sociétés d'assurance doivent prendre en compte les sinistres des particuliers sous la réserve que ces derniers ont 10 jours pour les déclarer à leur compagnie à compter de la parution de décret au journal officiel. Nous avons essayé de prévenir au mieux nos administrés avec les moyens de communication dont nous disposons.

Cette nécessité d'être informé en temps réel plaide en faveur de l'adoption du répertoire d'information « Alertes citoyens » ! Si vous ne l'avez pas adopté, c'est le moment de le faire.

L'incendie que nous avons connu sur notre commune le lundi 11 septembre et qui aurait pu avoir des conséquences encore plus désastreuses, vient à point nommé pour nous rappeler les règles à observer pour tout propriétaire d'habitation ou de terrain situés en zones urbanisées.

En effet, les abords des habitations doivent impérativement être débroussaillés afin de pouvoir dégager une partie des moyens pour mieux protéger le milieu naturel.

Nous avons donc l'obligation de débroussailler autour des habitations.

Cette obligation repose sur le code forestier et sur la loi d'orientation sur la forêt de juillet 2001.

L'article L 323-3 du code forestier confirme l'obligation de débroussailler sur la totalité d'un terrain situé en zone urbaine, qu'il soit bâti ou non.

C'est le maire de la commune qui assure le contrôle de l'exécution du débroussaillage. En cas de non réalisation, il peut mettre en demeure de réaliser les travaux dans un délai fixé (1 mois généralement).

Cette mise en demeure peut être accompagnée de sanctions pénales :

- **Amende de 4^e classe** : 135€ voire de 1500€ pour le propriétaire situé en zone urbaine.

- **Amende de 5^e classe** (à raison de 30€ par m² non débroussaillé).

Si, au terme du délai, le débroussaillage n'est toujours pas réalisé suivant les normes de l'arrêté préfectoral, la commune doit procéder d'office à l'exécution des travaux aux frais du propriétaire. Ces derniers seront réalisés dans un délai d'un mois après ce nouveau constat.

Les épisodes répétés et de plus en plus redoutables de sécheresse commandent pour l'année à venir, une vigilance particulièrement accrue de ces procédures.

La Semaine Bleue

Comme chaque année, le CCAS communal organise la semaine Bleue en faveur de nos Séniors.

Cette semaine elle se déroule du 2 octobre au 7 octobre 2017.

Le financement est assuré par la Communauté de Communes du Grand Alès. (Le territoire couvert est celui de l'ancienne Communauté Vivre en Cévennes.

PROGRAMME :

- Lundi 2 octobre : **Dictée** sur les communes participantes.
- Mardi 3 octobre : **Atelier intergénérationnel**, cantine de St Julien les Rosiers avec la participation de l'Atelier de Pomologie d'Alès et une classe de Primaire Ecole Pierre Perret.

- Mercredi 4 octobre : **Thé dansant**, salle Les Prés, Rousson avec l'orchestre Nuances.
- Jeudi 5 octobre : **Projection d'un film avec débat**, salle Bauquier, les Mages.
- Vendredi 6 octobre : **Voyage aux Saintes Maries de la mer** avec sortie bateau, repas et Petit train Camargue. Deux cars sont prévus à cet effet. Inscriptions déjà prises en mairie. Renseignez vous rapidement à l'accueil de la mairie.
- Samedi 7 octobre : **Loto**, St Florent/Auzonnet, salle communale.

Une navette sera mise à disposition toute la semaine avec l'Association « Alès services à la personne ».



Nous espérons que vous avez été nombreux à participer à cette semaine entièrement dédiée à nos Séniors !

Aide Supplémentaire à la cantine

La commission enfance et le C.C.A.S. proposent aux familles qui ont des revenus modestes, dont le Quotient Familial Impôts est inférieur à 600€, d'attribuer une aide supplémentaire à la cantine :

- 1,00€/repas pour un QFI < 400€
- 0,80€/repas pour un QFI compris entre 400€ et 600€

pour les enfants scolarisés dans les écoles de la commune.

Aide Noël

La commission enfance et le C.C.A.S. proposent aux familles qui ont des revenus modestes, dont le Quotient Familial Impôts est inférieur à 600€, d'attribuer un bon d'achat aux enfants de moins de 14 ans (nés après le 30 novembre 2003).

Aide aux étudiants

Sous certaines conditions, une aide sera versée aux étudiants qui suivent des cours dans une université ou un établissement d'enseignement supérieur. Ils doivent également n'avoir aucune ressource et être à la charge de parents dont l'avis d'imposition 2017 porte la mention « non imposables » sur les revenus de 2016.

Aide aux jeunes 18-25 ans au chômage

Les jeunes concernés doivent être domiciliés sur la commune, être inscrits comme demandeur d'emploi à Pôle emploi sans indemnisation ou percevant une indemnisation inférieure à 150€.

Aucune inscription n'est faite d'office.

Toute personne susceptible de bénéficier d'une de ces prestations doit obligatoirement en faire la demande et fournir les pièces nécessaires (se renseigner en mairie). Celles-ci doivent être déposées avant le 20 octobre 2017. Les demandes déposées après cette date feront l'objet d'un rejet.

Le CCAS a invité Sébastien le magicien



Sébastien le magicien est venu nous parler de son grand-père, chez les petits à l'école maternelle puis chez les grands à Nelson Mandela.

Un spectacle original fascinant imbibé de poésie qui a maintenu l'attention des enfants et aussi des grands malgré la chaleur de cette fin de mois de juin 2017 !

Repas des Aînés

Mesdames et Messieurs les Aînés julirosiens, à vos agendas !

Réservez votre dimanche 10 Décembre 2017 pour venir partager le repas des aînés offert par le Centre Communal d'Action Sociale.

Concocté par le gourmet et gourmand traiteur Fabaron, ce repas se poursuivra l'après-midi par un bal animé par l'orchestre Nuances dont le répertoire de variétés françaises est éloquent. Ce repas est ouvert aux personnes de St Julien les Rosiers âgées de plus de 69 ans (pour les couples, si l'un des deux n'a pas 69 ans, il est évidemment invité en qualité de « jeune conjoint » !). Les inscriptions se font en mairie, en retournant l'invitation reçue par courrier d'ici fin novembre.

Les personnes qui n'auraient pas reçu d'invitation, sont priées de se manifester directement en mairie, 04 66 86 00 59.

FÊTE DES ÉCOLES Un excellent cru !



Quelle chorale !

Samedi 1^{er} juillet sous un soleil généreux et dans la bonne humeur générale, la fête des écoles a ravi enfants et parents.

C'est sans aucun doute un moment essentiel dans la vie de nos écoles qui ne peut perdurer que par la mobilisation des parents.

Raison de plus pour que chacun se sente concerné par le maintien en vie de l'association des parents d'élèves.

Un grand merci aux parents bénévoles qui, derrière les tréteaux et la fumée des merguez, n'ont compté ni leur temps, ni leur fatigue.



Remise des «Dicos»



Bon vent sur la route du collège !

C'est une tradition désormais bien installée que celle de la cérémonie de remise des «dicos».

À travers cette rencontre de fin d'année, le maire et son adjoint à l'éduca-

tion veulent souligner l'importance des liens qui nous relient les uns aux autres et tout particulièrement en direction de ces jeunes qui quittent l'école élémentaire pour le collège.

2 chantiers d'insertion sur la commune

1 - SECOND ŒUVRE DU BÂTIMENT AVEC L'ASSOCIATION FORCE

Depuis le mois de juin, dix salariés en « contrat d'insertion qualifiant » encadrés par Mourad Saadi s'attèlent à réaliser tous les travaux inhérents au « second œuvre du bâtiment ».

Leur bonne volonté et leur sérieux ont permis de respecter la programmation c'est-à-dire : doublage isolation mur, pose des menuiseries, finition de l'escalier et travaux de maçonnerie, réseaux et VMC mis en place, cloisons de séparation des lieux de vie.



Pour prendre le pouls de l'ambiance qui règne sur ce chantier, nous avons demandé à Charlyne, Kévin et Ryan de nous communiquer leurs impressions.



Mourad et son équipe

• **Que vous apporte ce chantier dans votre vie professionnelle ? et dans votre vie tout court ?**

• Il nous apporte un peu plus d'expérience et surtout du travail, de nouvelles compétences et une certaine stabilité. Ici c'est tranquille, ça se passe bien.

• **Êtes-vous satisfait de son déroulement ?**

• Oui, ça se passe bien avec les autres, nous apprenons des choses dans une bonne ambiance. Pour Charlyne le fait d'être la seule fille de l'équipe ne gêne en rien sa relation aux autres.

• **Des projets après ce chantier ?**

• Kévin aimerait travailler dans le bois, Ryan souhaiterait expérimenter une forme d'activité moins physique que celle de banquier. Charlyne, elle, voudrait poursuivre dans le second œuvre avec le souhait de construire son ranch équestre (passion des chevaux) dans un « futur lointain ».

Rappelons que ce chantier d'insertion fait suite au chantier école (qui avait permis à 5 salariés de décrocher leurs diplômes) et qu'il se terminera en décembre prochain. Il est organisé en partenariat entre la mairie et l'association FORCE.

Nous avons ensuite rencontré le responsable, Mourad Saadi, pour qu'il nous communique ses impressions après trois mois de chantier.

• C'est un chantier très intéressant pour des personnes qui se relancent dans le métier car il y a de l'aisance dans le travail et suffisamment de choses différentes à faire. Ce public est composé de personnes différentes au niveau de persévérance et mon rôle c'est de créer de la cohésion de groupe. C'est pour moi, au démarrage, une priorité.

Ensuite il s'agit de les accompagner avec un maximum d'efficacité. J'en ai un par exemple qui passe son CACES et il risque d'être embauché à la SCCAT en tant que cariste.

Un autre est en train d'effectuer une immersion en maçonnerie (avec Sud construction) qui donne de bons résultats. Pour d'autres un peu plus éloignés de l'emploi, le chantier est là pour leur permettre d'acquérir toutes ces compétences nécessaires à une bonne inclusion dans le monde du travail.

Je confirme la bonne ambiance qui préside dans ce chantier.

2 - RESTAURATION DU PATRIMOINE BÂTI À CAUSSONILLE AVEC L'ASSOCIATION FAIRE



Une bonne nouvelle pour les riverains de Caussonille inquiets depuis les dernières inondations, pour la solidité des ouvrages situés en bordure du lit du ruisseau, l'équipe du chantier au grand complet s'attèle à la tâche pour reconstruire les murs et renforcer les assises du pontet.

Un travail méthodique de qualité qui rendra à ce lieu tout son cachet et sa sécurité.

Un grand merci aux 10 salariés en insertion de l'association FAIRE (et en particulier à Dominique Vidal, l'encadrant chevronné) qui œuvrent pour améliorer le quotidien des habitants de l'impasse de Caussonille.

C'est une belle image qu'ils donnent et nous leur en sommes très reconnaissants.



GRAND PRIX DE LA CHANSON

Le 13 juillet en chanson



Cette année, Saint Julien les Rosiers a accueilli pour le 13 juillet, l'un des spectacles le plus populaire de l'été cévenol : Le Grand Prix de la chanson.

10 chanteurs, un présentateur, et des danseuses ont « fait le show » sur la place Mandela

Buvette et restauration rapide proposées par 3 associations volontaires de la commune.

Ce fut un succès ...

La soirée s'est clôturée par notre habituel feu d'artifice.

Un grand merci aux trois associations, OMC, APE, Solidarité Sénégal, qui ont assuré l'intendance durant toute la soirée.

Fête du 14 juillet



Les invités s'installent

Cette année encore, les julirosiens ont pu profiter d'une belle journée ensoleillée pour déguster l'excellent méchoui découpé de main de maître par Georges MICHEL, notre boucher en chef.

C'est avec un grand professionnalisme que nos cuisiniers en herbe (les conseillers municipaux, le maire, et les béné-

voles) ont concocté un repas complet : crudités en entrée, agneaux, pommes de terre cuites à la braise, flageolets en plat de résistance, fromage et tartes aux pommes en dessert.

Un repas complet pris à l'ombre des arbres, le tout suivi d'un bon café et pour certains, un bon digestif !

Un rendez-vous à ne pas manquer.

COMMERCES - ARTISANAT

Du nouveau sur la commune !

Commerce ambulant



Vous l'avez sans doute aperçu le jeudi sur la place Nelson Mandela, **M. Griffart et son petit commerce dénommé « Le gros quinquin en Cévennes »** propose aux Juliroisiens des denrées alimentaires étiquetées « **Produits des Cévennes** ». Voilà une appellation qui devrait attirer la curiosité et pourquoi pas quelques achats... **Une fois par semaine, le jeudi toute la journée, M. Griffart sera présent sur notre commune.**

Merci de lui réserver le meilleur accueil.

NB - Aux cotés de M. Griffart, nous devrions également accueillir M. Stevenens qui est fromager et qui nous proposera diverses variétés de fromage. De quoi visiter tout le savoir faire de nos régions françaises !

Commerce sédentaire

Boucherie, charcuterie, traiteur : « L'Os à la bouch »

Bonne nouvelle pour les consommateurs, nostalgiques d'une boucherie sur la commune, M^{me} et M. Pellet s'installent et vont tenir commerce au même endroit que la précédente boucherie sur le CD 904, aux cotés de M. Fromont, le fleuriste.

Bienvenue donc à M^{me} et M. Pellet qui nous viennent des Mages, bien désireux de donner à leur boucherie ses lettres de noblesse en ce qui concerne la fraîcheur et la qualité des produits. Mais de cela nous ne doutons pas en raison de la bonne réputation qui les précède !

Dernière minute !

La boucherie a ouvert ses portes aux consommateurs depuis le mardi 10 octobre.



Le bâtiment de la future boucherie

Un nouvel artisan sur notre commune

PLOMB SERVICES : Damien BURRILLO

Installation et dépannage d'équipements de plomberie, chauffage, climatisation. Ramonage tous conduits.

tél. 06 76 84 80 55

Damien.burillo@orange.fr

Plombier-chauffagiste-ramonage-ales.fr



PISCINE DU CARABOL

Bilan de l'été 2017

La piscine du Carabiol à St Julien les Rosiers, piscine familiale par excellence, propose pendant les mois de juillet et d'août un endroit où l'on peut se rafraîchir, se reposer, se baigner.

Cette piscine entourée de ses bois et sa verdure a la particularité d'être ronde (22m de diamètre) et elle a été conçue pour convenir aux grands comme aux tous petits parce que la moitié du bassin est peu profond et les enfants y sont en sécurité.

Alors, de nombreuses familles de la commune, du grand Alès mais aussi des vacanciers viennent y passer du bon temps.

La piscine ouvre de 14 heures à 19 heures. Le personnel d'accueil est toujours disponible et agréable. On vous renseigne sur les modalités de fonctionnement. La piscine est



surveillée par un maître-nageur qui assure la sécurité mais aussi le calme et la convivialité

des baigneurs. À 16h, vous pouvez vous restaurer sur place en prenant commande auprès du personnel de la guinguette du Carabiol qui propose des boissons fraîches, glaces, sandwiches et frites. Ce passage est très important pour les habitués : c'est le gouter de la piscine.

Les enfants qui ne savent pas nager peuvent prendre des cours de natation avec le maître-nageur avant l'ouverture de la piscine. C'est un service très appréciable et très apprécié. La sécurité est primordiale et les enfants doivent savoir nager le plus tôt possible. **Enfin, ce site est magnifique, profitez-en !**

Comité des Fêtes



Apéro-mousse pour
les enfants !



Soirée dansante
à St Julien

Pour la 3^e année, le Comité des fêtes a organisé dans la joie et la bonne humeur, sa fête le premier weekend de septembre.

• Vendredi après midi était organisé un **concours de boules** avec 90 participants, suivi du tournoi des pieds carrés (foot) et une soirée festive avec buvette et restauration.

• Le samedi **concours de boules** toute la journée avec un record de 94 doublettes, **apéritif mousse** avec restauration et buvette toute la journée.

Nous tenons à remercier nos sponsors ainsi que les bénévoles qui ont contribué à une fête réussie.

Rendez-vous l'année prochaine !

ASCL

Cette année l'association fête ses 40 ans.

L'association sport, culture et loisirs a vu le jour en 1977 et a proposé de très nombreuses activités sportives et culturelles durant ces 4 décennies !

Actuellement, l'ASCL est composée de 3 sections :

• Volley adultes en loisirs et une équipe engagée en Alès-Ville,

• une section loisirs créatifs,
• une section théâtre amateur.

Pour fêter l'évènement, l'association organise un repas spectacle avec l'humoriste Yves Pujol suivi d'une soirée dansante avec le duo Lorca le samedi 21 octobre à l'espace Nelson Mandela.

Longue vie à l'ASCL !

☉ Solidarité Sénégal

Un nouveau "séjour jeunes", riche en découvertes et émotions, organisé par l'association Solidarité Sénégal en partenariat avec le centre social l'Oustal de St Jean du Gard et L'association AN. CA d'Anduze.

Durant 3 semaines au village de Djilacoune, parmi nos amis Djolas, 44 jeunes Français et Sénégalais, ont partagé leur quotidien entre vie de groupe et chantiers.

Leurs efforts sont récompensés car tous les chantiers sont aujourd'hui terminés : les peintures de l'école primaire et de la case de santé, la fresque de l'école maternelle, la réparation des bureaux au collège, la création d'un centre de loisirs accueillant les enfants du village...

Des sorties mémorables au Cap Skiring, faisant découvrir un paysage magnifique mais aussi l'émouvante visite de la maison des esclaves à l'île de Gorée...

Mais ce fut surtout de belles rencontres et de forts liens affectifs qui se sont créés tout au long du séjour rendant la séparation difficile. Les jeunes sont revenus grandis de cette expérience exceptionnelle et n'oublieront pas ce qu'ils ont pu vivre avec leurs jumeaux.

Merci Solidarité Sénégal !



☉ « Marche pour la Vue »

Organise le samedi 14 octobre à Saint Julien les Rosiers

3 randonnées animées par les associations :

« **Draïlles et Chemins Julirosiens** » et « **Un Pied Devant l'Autre** »

13 kms (départ 9h)

7 kms (départ 10h)

5 kms Rando santé (départ 11h)

Inscription sur place : 5€ (ou 10€ avec tee shirt)

Accueil à partir de 8h30, Espace Nelson Mandela

Contact pour info : tél. 04 66 78 90 13.

☉ Saint Julien en Vadrouille

Soirée Soupe

Amateurs de soupes d'ici et d'ailleurs, à vos bols et cuillères pour cette nouvelle édition de la soirée soupe :

samedi 14 octobre

à l'Espace Nelson Mandela.

Inscriptions jusqu'au 12 octobre 2017
au 06 07 45 83 85

Adhérents : 8€. Non Adhérents : 10€.

Gratuit pour les moins de 12 ans.

☉ Une nouvelle présidente au club de l'amitié

Après de nombreuses années au service du Club de l'Amitié, ne comptant ni son temps ni son énergie, M^{me} Bonrepaux a décidé avec beaucoup de regrets, de laisser la barre de son association préférée. Non sans avoir cependant préparé le terrain à sa remplaçante d'une manière très fraternelle.

Cette décision a été entérinée lors de l'assemblée générale du mois de juin où M^{me} Ponsin fut nommée nouvelle présidente du Club.

On souhaite à M^{me} Ponsin et à son nouveau bureau, bonne chance dans la conduite de cette association qui n'est pas tout à fait comme les autres et qui mérite toute notre attention.

Le conseil municipal adresse à Marie-Collette et à son mari Maurice ainsi qu'à tous les membres du bureau sortant, un grand, grand merci pour leur dévouement, leur gentillesse et leur patience.



LISTE DES PRÉSIDENTS D'ASSOCIATION DE SAINT JULIEN LES ROSIERS

SAUF MENTION PARTICULIÈRE

Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Roger BERGOGNE
94, chemin du Rédillon
tél. 04 66 55 63 48 - and.perchat@gmail.com

A.S. Les Rosiers

Laurent FOLCHER
27 B, route vieille
tél. 06 11 71 39 35 - laurentfolcher@orange.fr

Association de Parents d'Élèves (APE)

En attente de constitution du bureau

Association Sport, Culture, Loisirs (ASCL)

Corinne BAUZON
150, chemin des Mûriers
tél. 04 66 86 35 48 - 06 08 45 77 41 - corinne-bauzon@orange.fr

Attelage du Grand Chêne

Marc DEVIDAL
442, chemin du Grand Chêne

Boule de l'Amitié

André PETETIN
182, chemin du Serre de Monteils
tél. 04 66 30 80 12 ou 06 85 25 28 06

Centre Social Le Kiosque

Valérie AIGON
341 B, chemin des Mûriers
tél. 04 66 86 52 06 - cslekiosque@free.fr

Club de l'Amitié

Nicole PONSIN
5, impasse des Côteaux
tél. 04 34 01 44 44

Comité des Fêtes

David GARCIA
853, montée des rosiers
tél. 06 81 44 47 98 - saintjulienfete@gmail.com

Conseil Paroissial

Père Gérard CHASSANG
Notre Dame des Clés
1, rue Parmentier - 30100 ALÈS
tél. 04 66 30 15 65 - m-chassang-gerard@orange.fr

Drailles et Chemins Julirosiens

Régine REVERSAT
25, chemin du serre de Monteil
tél. 04 66 78 90 13 - regine.mabajoumbe@wanadoo.fr

Ensemble et Autrement

Angélique SOUBEYROU
144 A, chemin de Lariasse
tél. 06 02 63 66 06 - e.a30.2015@gmail.com

Foot Détente Julirosien

Bruno BOISSIER
307 avenue des Mimosas
tél. 04 66 56 73 74

Gymnastique Volontaire

Françoise JAUMES
709 A, chemin du Grès
tél. 04 66 30 29 61

Karaté Club Goju Ryu

William BRAJON
279, chemin des Pras
tél. 04 66 78 66 25 ou 06 31 59 62 60 - jef@hotmail.fr
contact : Jean-Emmanuel FANTUZ : 06 12 27 29 49

La Map : La main au Panier

Josiane PIERI
Chemin des Issards
tél. 06 69 65 54 07 - lamap.30340@gmail.com
blog : lamainaupanier30340.wordpress.com

Parti Communiste Français

Danielle LIS
375, chemin de La Roque

Pinceaux et porcelaine

Danielle LAPLANTE
735, chemin de Caussonille
tél. 06 03 95 11 72 - corserre@hotmail.com

Planète Danse

Anne GIRARD
14, avenue Joliot Curie - 30100 ALÈS
tél. 06 29 42 00 46 - mc.22@live.fr

Saint Julien en Vadrouille

Bruno GRANDGIRARD
3, chemin de Granaudy
tél. 04 66 30 59 98 - saintjulienvadrouille@outlook.fr

Société de Chasse La Diane

Patrick JULIEN
315, chemin de Granaudy
tél. 06 80 27 98 19

Solidarité Sénégal

Abiba GEORGES
645, chemin du Grès
tél. 04 66 43 68 14 - abiba.georges9@orange.fr

Yoga Bien Être

Josette JULIEN
542 B, chemin de St Martin
alain.crestin@orange.fr



Nom : **LANOË**

Prénom : **LOÏC**

Âge : **49 ans**

Profession : **Policier municipal depuis 21 ans**

En poste à St Julien les Rosiers depuis **7 ans**

On le voit souvent proche des écoles à faire la circulation et sécuriser la traversée de nos enfants, mais bien que cette mission soit importante elle ne résume en rien l'activité de notre policier municipal. Vous serez surpris à la lecture de ce témoignage, de découvrir toutes les facettes de ses activités qui n'ont, toutes, qu'un seul but : améliorer le quotidien des Julirosiens.

Quelle est la journée type du policier municipal de Saint Julien ?

Quand je pars de chez moi, j'essaie de m'armer de mon meilleur outil pour ce travail : le sourire ! mon travail est axé sur la médiation, une vraie police de proximité. Aucune journée n'est identique hormis les rentrées et sorties scolaires (qui représentent seulement 10 % de mon temps). Ensuite j'agis en fonction des appels (problèmes de voisinage, accident, constatation en tout genre), si les appels venaient à manquer (j'en ai eu 298 rien que pour le mois d'août), j'ai toutes les tâches qui incombent au policier municipal (surveillance des maisons laissées libres de personne, visite des personnes dites vulnérables, intervention dans les écoles pour faire de la prévention routière, police de l'urbanisme, enquêtes administratives demandées par le Maire mais aussi par les tribunaux, préfecture, huissiers) et beaucoup d'autres. Ensuite je me charge de la partie administrative, (rédactions de rapports, gestion de mes procès-verbaux, préparation du recensement pour janvier 2018, contact avec les diverses administrations suite aux problèmes déjà cités).

Je reçois également beaucoup de monde, afin de trouver une solution à leurs problèmes. Je prends aussi des « main-courantes » ceci n'ouvrant pas droit à une enquête mais c'est un véritable acte juridique reconnu devant les tribunaux (je suis d'ailleurs Agent de Police Judiciaire Adjoint).

Opération tranquillité vacances, quel bilan pour 2017 ?

Les Julirosiens nous font confiance, le but de cette opération est de surveiller les maisons des personnes (qui nous l'ont signalées au préalable) lorsqu'ils partent en vacances. Nous nous chargeons de passer régulièrement en journée. Nous ? les gendarmes et moi (avec qui nous travaillons toujours en étroite collaboration) s'occupent des week-ends et nuits. Nous comptabilisons une quinzaine de maison par semaine pour cet été 2017 et nous nous félicitons de n'avoir eu aucun cambriolage !

À quoi sert le radar acheté en commun avec 4 autres communes ?

Si nous nous sommes regroupés avec St Martin, St Ambroix, St Privat et St Christol, c'est dans deux buts bien précis. Déjà ces communes sont équipées de police municipale (donc des agents assermentés), le 1er but étant le coût moindre pour les collectivités, puis le 2nd étant de permettre la prévention de la délinquance

routière. Même si nous pouvons verbaliser en stoppant ou pas, le contrevenant, nous axons tout sur la prévention. Notre travail, comme je le disais, est essentiellement préventif. Nous préférons avertir plutôt qu'intervenir quand le mal est fait.

C'est comment un été à Saint Julien les Rosiers ?

L'été, c'est la chaleur, les vacances, mais c'est aussi les débordements. Certaines personnes pensent que tout est permis. Courir après des jeunes qui sautent de toit en toit en se prenant pour des super héros. D'autres qui rentrent dans la piscine en dehors des heures d'ouverture. Ceux qui aiment la musique sans se soucier des proches voisins aspirant peut-être à un peu plus de tranquillité. Ou d'autres qui mettent le feu sur les herbes coupées en assurant qu'ils maîtrisent la nature. Les usagers de la route qui roulent plus vite ou font une roue arrière (pour les deux roues) dans un souci d'économie de pneumatique ! J'ai été très sollicité. Le Maire n'est pas en reste. Il a pu se joindre à plusieurs de mes missions car il est Officier de Police Judiciaire et s'investit pour la sécurité et la tranquillité des Julirosiens.

Comment vous rencontrer ou vous joindre en cas de besoins ?

Je n'ai aucune permanence au bureau de police (l'entrée est en face du stade de foot) mais je peux fixer un rendez-vous dans celui-ci lorsque les gens m'appellent sur le 06.32.25.86.52.

Je les invite aussi à communiquer avec moi par SMS ou en me laissant un message vocal. Quelques fois je ne peux répondre car je suis sur une intervention ou tout simplement je conduis ! dans tous les cas, je réponds toujours aux sollicitations et je mets un point d'honneur à trouver une solution ou à apporter une solution en aiguillant sur le service plus compétent.

Un souhait pour 2018 ?

St Julien les Rosiers grandit on ne cesse de le dire, nous sommes donc de plus en plus nombreux et la circulation devient plus dense, aussi il faut penser autrement. Le stationnement demande une certaine discipline, nous ne sommes pas seuls sur les routes, respectons les autres comme nous nous respectons.

Le corps enseignant de nos écoles est encore très demandeur pour nos interventions dans les classes (vélo, sécurité dans les bus, apprendre à traverser en toute sécurité, etc...) et je suis friand de ces moment-là. J'aimerais que les parents d'élèves participent lors de ces interventions.



• **Acquisition de terrain nécessaire à l'aménagement sécuritaire sur le CD 904 - Partie Nord**, parcelle AR n°85 « Le Sauze » d'une superficie de 106 m² - Propriété de M. Guiraud.

• **Acquisition de terrain nécessaire à l'implantation d'un ouvrage technique pour le réseau d'assainissement du Mas Dieu** – une partie de la parcelle A n°573 « Le Mas Dieu » d'une superficie de 8 m² - Propriété de M. et M^{me} Terroni.

• **Attribution de subvention pour ravalement des façades** – M. Jean (un immeuble) et M^{me} Bergogne (deux immeubles).

Conformément au cahier des charges du fond de ravalement et au vu des pièces fournies par les propriétaires, M. le Maire propose d'allouer une subvention de 700 € à M. Jean André et deux subventions de 700 € à M^{me} Bergogne Eliane soit 1400 €.

• **Réalisation d'un enrochement pour soutenir et renforcer les berges sur la commune de St Julien les Rosiers** – ruisseau du Grabieux - validation du dossier de déclaration « Loi sur l'eau » et des démarches administratives M. le Maire présente au conseil municipal le dossier de déclaration de travaux pour la mise en place d'enrochements pour soutenir et renforcer la berge du ruisseau du Grabieux, située derrière la salle polyvalente et la cour de récréation de l'école maternelle, favorisant la protection des constructions existantes.

Ces travaux, prévus dans le marché de réparations suites aux inondations 2014, doivent faire l'objet d'une déclaration simplifiée au titre du code de l'environnement, articles L 214-1 à L 214-6.

L'enrochement d'une hauteur moyenne de 4 mètres s'étendra sur 90 mètres de long. Les travaux sont envisagés au mois de juillet (période où le ruisseau est normalement à sec). Il n'y aura pas d'intervention en cas de précipitations ou après un épisode pluvieux.

• **Convention de partenariat avec l'association FORCE** (Association Formation Cap Emploi) pour la réalisation d'un chantier d'Insertion, pour l'aménagement des anciennes écoles du village en logement.

M. le Maire propose, dans le cadre du projet de réhabilitation du bâtiment des anciennes écoles au village de St Julien les Rosiers, de signer une convention de partenariat avec l'association FORCE. Cette association effectuera une partie des travaux en mettant en place une action de formation en direction des demandeurs d'emploi, dans le secteur de la maçonnerie. Elle concernera 10 personnes, qui seront embauchées en

Contrats à Durée Déterminée d'Insertion, pour la durée de l'action prévue du 1^{er} juin 2017 au 31 décembre 2017.

La commune mettra à disposition une salle pour la formation théorique et le site de l'ancienne école, qui sera le chantier d'application.

• **Convention de partenariat avec Centre Social Le Kiosque et la commune de St Julien les Rosiers.**

M. le Maire propose de renouveler la convention de partenariat avec le Centre Social Le Kiosque ayant pour objectif :

- de rassembler les habitants dans une dynamique d'appartenance citoyenne et solidaire,
- contribuer à l'amélioration des conditions de vie des familles permettant une réelle prévention des difficultés, souffrance et isolement des personnes,
- créer des liens de solidarité, particulièrement entre les générations,
- créer des interactions entre les associations et les personnes,
- favoriser la vie associative,
- mettre en place et animer des espaces conviviaux ouverts à tous, où pourront se développer les projets et les actions,
- participer, animer, mettre en place les réflexions de tous ordres qui concernent le développement local sur la commune de Saint Julien les Rosiers.

La commune s'engage par ailleurs à financer le Centre Social Le kiosque dans deux catégories d'actions :

- action ciblée spécifique ou à destination de certaines catégories de public subventionnée en fonction des bilans financiers et d'activités produits par le Kiosque (« Bouge tes vacances », « Mercredis Malins ») et au prorata du nombre d'enfants de la commune de saint julien les rosiers qui en bénéficie,
- action d'animation globale fixée à 7.500 € à verser en deux annuités.

Cette convention sera valable jusqu'au 31 décembre 2017 et sera renouvelée après réunion des partenaires pour la validation du nouveau projet social 2017-2020.

• **Convention de Gestion de la Piscine du Carabiol avec la communauté d'Alès Agglomération**

Suite à la fusion de la communauté de communes *Vivre en Cévennes* avec l'Agglomération d'Alès au 1^{er} janvier 2017, il convient de confirmer que la commune de St Julien les Rosiers gère et exploite directement cette infrastructure pour le compte de l'Agglomération d'Alès, dans les conditions définies par la communauté en concertation avec la commune, et en fonction des principes d'usages retenues pour cet équipement. L'objectif étant d'optimiser la mise en œuvre de leurs compétences.

Dans ce cadre la commune assure, sous sa responsabilité, l'exploitation et la gestion de la piscine publique du Carabiol. Elle s'acquitte de la totalité des charges afférentes à cette exploitation qui lui sera remboursée par la Communauté d'Agglomération.

La Communauté d'Agglomération donne mandat à la commune de St Julien les Rosiers pour encaisser les recettes des entrées qui seront ensuite reversées à la Communauté d'Agglomération.

M. le Maire précise que le conseil d'Agglomération reste compétent pour fixer les différents tarifs d'accès aux piscines publiques.

• **Rythmes Scolaires – Retour à la semaine de 4 jours**

Vu le décret n° 2013/77 du 21.01.2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelle et élémentaire,

M. le Maire rappelle le courrier RAR du 07.02.2013 adressé au président du Conseil Général avec copie adressée au DASEN demandant le report de la mise en application du décret ministériel sur les rythmes scolaires.

M. le Maire rappelle la délibération du conseil municipal du 25-09-2014 N°D-2014-55 demandant l'abrogation pure et simple de ce décret,

Vu le recours gracieux valant demande d'abrogation du décret N° 2013/77 du 21.01.2013, relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelle et élémentaire, envoyé au premier ministre en date 29-01-2016, effectué en commun avec les communes de Grans, Cendras, et Les Salles du Gardon ; resté à ce jour sans réponse.

- Considérant que l'ensemble des craintes exprimées sur les conséquences de cette réforme se sont révélées justifiées et notamment la fatigue des enfants

- Considérant que dans l'intérêt des enfants il est préférable d'organiser le temps scolaires sur 4 jours

- Considérant que le retour à la semaine de 4 jours induit seulement une réorganisation des services municipaux et intercommunaux

- Considérant que le décret relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelle et élémentaire a entraîné une désorganisation du fonctionnement de l'école publique et notamment des difficultés liées aux locaux,

- Considérant la mise en danger de la pérennité du Centre de Loisirs Sans Hébergement intercommunal et le risque de démantèlement du tissu associatif à vocation culturelle et sportive,

- Considérant que l'argument de la chronobiologie avancé par les promoteurs de la réforme a été balayé par les exigences du secteur tourisme en totale contradiction avec les rythmes de l'enfant

- Considérant également qu'après consultation écrite, les parents des élèves des écoles de la commune sont favorables au retour à la semaine de 4 jours, avec 180 voix POUR, et 9 CONTRE

Vu l'avis favorable des conseils d'écoles primaires du 20-06-2017 et du 26-06-2017 pour le retour à la semaine des 4 jours, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- souhaite mettre en place dans les écoles de la commune la semaine de 4 jours scolaires dès la rentrée de septembre 2017 et sollicite l'avis de la DASEN.

- Décide que la semaine des 4 jours sera mise en place dès la parution du décret du ministre de l'éducation nationale sur le sujet.

SAMEDI 4 NOVEMBRE À PARTIR DE 18H

Soirée Cirque à St Julien les Rosiers

Cette soirée est organisée en collaboration avec le Cratère, scène nationale d'Alès, Le Pôle cirque d'Alès, la municipalité de St Julien les Rosiers, L'OMC et les rendez-vous culturels du service culture d'Alès Agglomération.

18h30 : Buvette et restauration sur place : cour de l'école
19h30 : Repas et buvette dans le hall de l'espace Mandela

18h

Bankal, Puéril Péril



Ces deux mecs, ils sont dans la construction. Ils ont élaboré une technique révolutionnaire d'échafaudage hyper adaptable avec des tabourets. Ce sont des bâtisseurs qui tentent désespérément d'atteindre des sommets pour que du haut on ait le vertige. En fait ce sont des artisans de l'action. Ils cherchent à tenir en équilibre sur cette limite intime et fugace entre le danger et la chute. Pas de raison ou de morale, nous sommes ici pour passer un moment simple, fragile et délicat.

Et c'est nécessaire ?

Non, sûrement pas et c'est pour ça que c'est indispensable.

Alors là vous vous dites que vous ne savez toujours pas ce que vous allez voir, que tout cela vous paraît puéril. Venez prendre le premier risque, on fera le reste !

21h

Starsky Minute, La Cie Dépliante - Antoine Nicaud



Starsky est un clown acrobate électrique à la fois fier et pudique, noble et prolétaire. Il travaille chez Starsky Minute, une entreprise de livraison de colis. Sa mission : vous livrer un colis. Pour atteindre son objectif il devra, entre autre, réussir à dompter ses jambes qui n'en font qu'à leurs pieds, se faire censurer par un rouleau de scotch, se perdre dans des moments de jubilation face à un carton rempli de polystyrène, se lancer dans la construction de piles de colis de plus en plus hautes qu'il escalade au péril de sa vie... Bref, l'anodin devient épique et Starsky un héros.

Une épopée moderne comme on les aime.

Pour cette soirée, la commune s'est acquittée auprès du Cratère Théâtre d'Alès, de 200 entrées gratuites au profit des Juliroisiens. Une seule condition : venir s'inscrire en mairie dès maintenant.

Notre médiathèque, c'est :

989 lecteurs - 14 300 documents fond propre et 2 000 de la bibliothèque départementale.

1 salariée (30h) - 8 bénévoles - 14 classes accueillies.

Des lectures par des bénévoles et l'association Graine de lire.

Des animations diverses (rentrée littéraire, accueil d'auteurs, fête du livre, ateliers avec les enfants, accueil de l'aide aux devoirs et des nounous du RAM, amener des livres au club de l'amitié...



Horaires d'ouverture

Mardi	15h30 à 18h30
Mercredi.....	9h30 à 12h
.....	14h à 17h
Jeudi	14h à 17h30
Vendredi...	14h à 17h



Et, en 2017, une nouvelle banque d'accueil !

Les banques d'accueil et de prêt sont des postes de travail complexes, dans lesquels les personnels subissent des contraintes physiques et mentales importantes. Elles constituent, en outre, un élément important du décor d'une bibliothèque, et conditionnent pour une large part le mode de relation entre le personnel et le public. La médiathèque de St Julien les Rosiers a mis en œuvre une démarche de conception de son poste d'accueil, d'information et de circulation de documents, qui tente de prendre en compte et de concilier ces diverses dimensions.

Une analyse des activités de Chantal, notre bibliothécaire a été effectuée.

Notre choix s'est arrêté sur cette banque de prêt pour 3 raisons :

- C'est une société française.
- Elle fabrique elle-même ses panneaux de particules.
- Elle travaille principalement avec des partenaires locaux.
- Elle collabore, toujours en local, avec deux établissements et services d'aide par le travail, et elle achète des produits à quatre ateliers protégés.
- Et surtout, son savoir faire, la qualité de ses meubles.

Chantal travaille désormais dans de bonnes conditions ! Nos lecteurs vont aussi l'apprécier !

Un grand merci à la mairie de nous avoir suivies dans ce projet !



Les M'débélés sont désormais installés dans le hall de l'espace Nelson Mandela

PALESTINE : une date à retenir

**Inauguration de L'Automne palestinien
jeudi 9 novembre à 19h, dans le hall de Nelson
Mandela, en présence de :**

**Nadine Picaudou qui donnera une conférence sur le
thème : « La décennie qui ébranla la Moyen-Orient. »**

- **Exposition sur le thème : « Les Jeunes en résistance
sous l'occupation ».**

Venez nombreux !

La Ludothèque

**La ludothèque organise L'HEURE DU JEU dans
le hall de l'espace Mandela un mardi sur deux
de 16h30 à 17h30.**

La première séance s'est déroulée mardi 19 septembre. Les dates suivantes 26 septembre, 10 octobre jusqu'aux vacances de Toussaint. Encore une incertitude pour les petites vacances. Un affichage et des flyers seront bientôt à votre disposition.

Venez-vous détendre et jouer avec vos enfants !!!

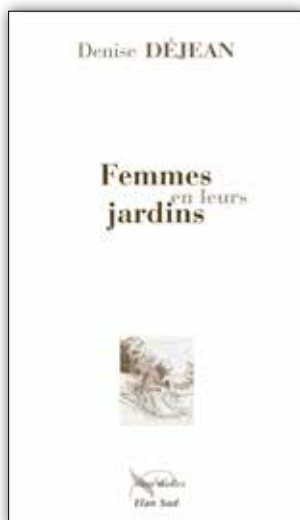
Rendez-vous Lecture



vendredi 10 novembre, 19h00, hall espace Mandela

Femmes en leur jardin

Denise Déjean



Dans son livre, « *Femmes en leur jardin* », Denise Déjean nous fait vivre avec beaucoup de tendresse pour ses personnages, les différentes vagues d'émigration qu'a connu l'Ariège au XX^{ème} siècle, et le rôle de ces femmes qui ont tout laissé pour suivre leurs maris, à la recherche d'un lieu pour se poser, reposer leurs membres fatigués sans avoir peur d'avoir à fuir encore et encore, trouver de quoi subsister et voir sourire à nouveau leurs enfants.

Cette émigration, les Cévennes l'a bien connue.

Pays d'accueil pour ces protestants de Charente qui fuyant les persécutions, partaient pour l'Allemagne ou la Hollande et s'arrêtaient dans les « déserts » cévenols afin de reprendre des forces.

Pour ces français, quelque soit leur religion, qui pour sauver leur vie et/ou résister à l'opresseur, ont eux aussi trouvé refuge dans les vallées et les hauts plateaux.

Pour ces polonais que l'on a fait venir pour aller travailler au fond des mines et dont les descendants portent avec simplicité un nom qui nous semble encore parfois imprononçable !

Les guerres mettent sur les routes des familles qui ont tout perdu et qui ne savent jamais si elles trouveront un lieu pour dormir et de quoi ne pas mourir de faim. Ce sont eux, les autres qui se massent à nos frontières.

Cela sera peut-être nous un jour !

En partenariat avec la médiathèque où vous pouvez d'ores et déjà emprunter « *Femmes en leur jardin* », l'OMC a le plaisir de vous inviter à venir rencontrer Denise Déjean le vendredi 10 novembre, à partir de 19h, dans le hall de l'espace Nelson Mandela.

Une lecture d'extraits vous fera découvrir son ouvrage et ouvrira le débat qui se poursuivra autour d'un apéritif dînatoire.

AGENDA CULTUREL FIN 2017 OMC ET MÉDIATHÈQUE

Vendredi 10 novembre
hall espace Mandela

Soirée littéraire

suivie d'un apéritif dînatoire

Dans son livre, « *Femmes en leur jardin* », Denise Déjean nous fait vivre avec beaucoup de tendresse pour ses personnages, les différentes vagues d'émigration qu'a connu l'Ariège au XX^{ème} siècle, et le rôle de ces femmes qui ont tout laissé pour suivre leurs maris.

Vendredi 17 novembre
salle polyvalente

Les Contes en balade

mettent la littérature orale et sa tradition à l'honneur pendant dix jours. Une animation itinérante sur le territoire gardois dans votre bibliothèque et pour tout public

À St Julien, contes africains.

Samedi 25 novembre
espace Mandela

Mets l'son Mandela

Soirée Rollings Stones

Venez partager un bon moment avec le groupe nîmois, Rusty Blues, qui vous embarquera pour un voyage avec les Rollings Stones pour réveiller l'âme de vos vingt ans, même si vous les avez ...

Au répertoire dans la décontraction, le partage, la sincérité et la bonne humeur pour toujours obtenir le saint graal : votre participation. Les bénéfices soutiendront un projet « jeunes ». En 2016, une superbe sono pour L'APE.

Décembre,

Soirée musicale à l'église

Concert de Noël

Certainement Les Fanfarons de Lasalle,
Date à préciser ultérieurement,

ÉCOLE DE MUSIQUE D'ALÈS AGGLO

Planning dans les locaux
de la commune
de St Julien les Rosiers

Mercredi, 11h - 12h

Agnès Grimaux : Éveil musical

Mercredi, 13h - 18h30

Olivier Mosca, Piano

Mardi, 17h30 - 19h

Mercredi, 18h - 20h

Corinne Rochetto, Trompette

Mardi, 19h - 20h

Corinne Rochetto, Accordéon

MANIFESTATIONS 2017 - 2018

À VOS AGENDAS !

invitation

OC
TO
BRE

Samedi 14 octobre Soirée Soupe - St Julien en Vadrouille CM
Samedi 14 octobre Randonnées animées par les associations :
Drailles et Chemins julirosiens et
Un Pied devant l'autre
Vendredi 20 octobre Assemblée Générale - Gym Volontaire HCM
Samedi 21 octobre 40 ans de l'ASCL - Repas spectacle CM
Vendredi 27 octobre Repas - Boule de L'Amitié SP
Mardi 31 octobre Soirée Halloween - St Julien en Fêtes SP

NO
VEM
BRE

Vendredi 3 novembre et
Samedi 4 novembre Cirque en Marche Médiathèque - CM
Jeudi 9 novembre Conférence France Palestine Solidarité HCM
Vendredi 10 novembre Rencontre littéraire - OMC HCM
Vendredi 17 novembre Soirée Contes en Balades Médiathèque - SP
Samedi 25 novembre Concert - OMC CM

DÉ
CEM
BRE

Samedi 2 décembre Bourse aux jouets - Association Parents d'Élèves CM
Vendredi 8 décembre Soirée - Foot Détente SP
Dimanche 10 décembre Repas des Aînés CM
Vendredi 15 décembre Assemblée Générale - Boule de l'Amitié SP
Vendredi 22 décembre Noël - APE CM
Dimanche 31 décembre Réveillon - Saint Julien en fêtes SP
Dimanche 31 décembre Réveillon - Boule de l'Amitié EM

JAN
VIER

Mardi 2 janvier Galettes Rois - La Map HCM
Samedi 6 janvier Vœux du Maire CM
Vendredi 12 janvier Galettes Rois - Solidarité Sénégal et APE XX
Vendredi 19 janvier Galettes Rois - Gym Volontaire HCM
Dimanche 21 janvier Galettes Rois - Drailles et Chemins SP
Vendredi 26 janvier Galettes Rois - Boule de l'Amitié SP
Vendredi 26 janvier Chorale - Eglise de St Julien Le Kiosque

FÉV
RIER

Samedi 3 février Repas + Galettes Rois - ASCL SP
Dimanche 4 février Repas - Club de l'Amitié SP
Vendredi 9 février Assemblée Générale - St Julien en vadrouille HCM
Samedi 10 février Repas - Boule de l'Amitié CM
Samedi 10 février Assemblée Générale - Anciens Combattants ...Salle Miroir
Samedi 24 février Soirée Dansante - Ensemble et Autrement CM

MARS

Samedi 10 mars Soirée Cabaret - Le Kiosque CM
Samedi 17 mars La Ronde des deux Saints CM
Samedi 17 mars Repas - Solidarité Sénégal SP
Du mercredi 21
au dimanche 25 Salon Fortun'art - OMC CM
Samedi 24 mars Carnaval - St Julien en Fête SP
Samedi 31 mars Soirée Dansante - Ensemble et Autrement CM

AVRIL

Vendredi 6
et dimanche 7 avril Théâtre - ASCL SP
Samedi 7 avril Chasse aux œufs - APE Carabiol
Dimanche 8 avril Vide Grenier - St Julien en Fête Parking CM
Samedi 14 avril Foire aux Livres - Solidarité Sénégal CM

MAI

Samedi 26 mai Défilé Mode - Le Kiosque CM

JUIN

Samedi 2
et dimanche 3 juin St Julien en Fêtes Parking CM
Samedi 16 juin Gala Hip Hop - Kiosque CM
Vendredi 22 juin Fête de la Musique au Village - Le Kiosque + OMC
Samedi 30 juin Fête des Écoles - APE EM

VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 6 janvier 2018
à partir de 19h
Espace Nelson Mandela

Tous les Julirosiens
sont invités à cette réception.

LOTOS 2017 - 2018

Dimanche 8 octobre
Loto - Solidarité Sénégal - CM
Dimanche 15 octobre
Loto des Jeunes - Le Kiosque - CM
Dimanche 29 octobre
Loto - Club de l'amitié - CM
Dimanche 19 novembre
Loto - Association Parents d'Élèves - CM
Dimanche 3 décembre
Loto - Ensemble et Autrement - CM
Dimanche 14 janvier
Loto - Anciens Combattants - CM
Dimanche 21 janvier
Loto - St Julien en Vadrouille - CM
Dimanche 28 janvier
Loto - Parti Communiste Français - CM

Légendes

CM : Complexe Mandela
HCM : Hall Complexe Mandela
SP : Salle polyvalente



INFORMATION MUNICIPALE SAINT JULIEN LES ROSIERS OCTOBRE 2017

Commission de rédaction,
membres de la commission information :
Serge Bord, Pascale Gaudiche, Abiba Georges,
Pierre Pic, Olivier Poudevigne, Virginie Prost.

Mairie Saint Julien Les Rosiers
376, avenue des mimosas, 30340 Saint Julien Les Rosiers
Tél. 04 66 86 00 59 - Fax 04 66 86 83 00
mairie-les-rosiers@wanadoo.fr - infojulien@orange.fr
www.saintjulienlesrosiers.fr

Jours et horaires d'ouverture
du lundi au vendredi 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
1^{er} et 3^e samedi de chaque mois hors vacances scolaires

Réalisation : Atelier du moulin, 04 66 25 77 00

Ce journal
a été imprimé à
1600 exemplaires
sur papier
recyclé.